



FICHE PRATIQUE

QUE FAIRE SI L'ON ME SIGNALE UNE SITUATION DE VSS OU SI J'EN SUIS TÉMOIN ?

JE SUIS TÉMOIN D'UNE SITUATION DE VSS

ETAPE 1 :

J'agis en tant que témoin en utilisant la **méthode des 5D pour désamorcer** une situation d'agissement sexiste ou de harcèlement.

ETAPE 2 :

La situation est désamorcée



Bien joué, je peux retourner danser!
En cas de doute, je peux **signaler a un.e agent.e de sécurité** pour identifier le-la harceleur-se

La situation n'est pas désamorcée

Je me signale aux gilets violets
ou un.e agent.e de sécu.
Si je n'en vois pas, je m'adresse a un.e bénévole
ou je lance une **alerte SAFER**.

Si besoin, je **mets la victime en sécurité** en
attendant sa prise en charge.

Je lui propose d'**aller au stand des Catherinettes** et/ou de l'accompagner.

ON ME RAPPORTE UNE SITUATION DE VSS

ETAPE 1 :

Je mets en sécurité la victime si elle en ressent le besoin

ETAPE 2 :

J'adopte une **écoute bienveillante et de non jugement**.
Je demande à la personne si elle a besoin de parler au calme et/ou souhaite faire un signalement en identifiant le-a harceleur-euse / agresseur-euse présumé-e.

ETAPE 3 :

Je sollicite l'aide d'un.e membre de l'équipe prév (gilets violets)
ou d'un.e agent.e de sécu.

ETAPE 4 :

Je peux télécharger les ressources et les transmettre à la victime
ou son entourage d'un.e agent.e de sécu.

